

## Dissertation : Le chef de l'Etat sous la Vème République

Par **Twix**, le **10/09/2023** à **17:01**

Bonjour,

Je suis en deuxième année de licence, et en droit constitutionnel j'ai une dissertation à faire sur le sujet suivant : "Le chef de l'Etat sous la Vème République".

Je trouve que c'est un sujet ultra général et flou, et les seuls plans qui me viennent en tête sont soit des plans descriptifs et ennuyeux, soit des plans argumentés mais qui risquent de ne pas traiter une grosse partie du sujet.

Quels sont vos conseils ? Comment aborder ce genre de sujet ultra large ? Quel plan pourriez vous utiliser ?

Merci beaucoup !

Par **Twix**, le **10/09/2023** à **17:40**

Voici d'ailleurs ma première ébauche de plan :

### **I/Un renforcement de l'autorité présidentielle**

A. Une nouvelle conception de la mission présidentielle[/b]

**1) Le Président, arbitre**

**2) Le Président, organe du pouvoir d'Etat**

B. L'extension des pouvoirs présidentiels[/b]

**1) Les pouvoirs contresignés**

**2) Les pouvoirs propres**

**II/ La permanence de l'autorité**

A. Les configurations de l'autorité présidentielle[/b]

**1) Le présidentielisme**

**2) La cohabitation**

B. L'impact de la suprématie présidentielle sur le jeu institutionnel[/b]

**1) La dyarchie inégalitaire et la subordination du gouvernement**

**2) La soumission du Parlement**

Par **Isidore Beautrelet**, le **12/09/2023** à **06:30**

Bonjour

Le droit constitutionnel n'est certes pas mon domaine, toutefois en ce qui concerne la dissertation juridique, il existe un principe un principe qui vaut pour toutes les matières : vous devez d'abord déterminer votre problématique avant de chercher un plan.  
Plus précisément, c'est la problématique qui détermine le plan et non l'inverse.

Par **Twix**, le **12/09/2023** à **11:17**

Pour moi c'est la même question. On ne détermine pas une problématique si on s'aperçoit qu'elle ne débouche sur aucun plan derrière.

Dans le cas de ce sujet, je pourrais vous dire que la problématique pourrait être : "Quelle est la place de l'autorité présidentielle sous la Vème République ?". Mais, au fond nous revenons au même problème. Comment exploiter un sujet aussi vaste ? Est-ce que cette problématique ultra générale, découlant sur un plan très général, est la bonne voie à suivre ?